

Motion pour la reprise des liaisons aériennes de la Compagnie Air France sur l'aéroport de Nice Côte d'Azur

Déposée par le Groupe Les Républicains

La destination Côte d'Azur France - avec une fréquentation en 2019 de 11 millions de touristes dont 53% issus de la clientèle internationale, près de 70 millions de nuitées enregistrées, 150 000 emplois directs ou indirects liés au secteur qui représente 15 % du PIB azuréen - subit de plein fouet la crise sanitaire liée au Coronavirus Covid-19.

À ce jour, la perte de chiffre d'affaires pour la Côte d'Azur est estimée à 1,3 milliard d'euros. L'enjeu est de faire revenir très rapidement une clientèle de proximité et plus lointaine à travers des campagnes d'affichages et de promotion digitales originales de la destination que nous mettons en œuvre avec le CRT Côte d'Azur France et tous nos partenaires publics et privés. Le travail engagé vise à relancer l'attractivité de la destination Côte d'Azur France, avec un Plan de Relance doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros dont 25 % émanent de fonds privés.

Cependant, la reprise de l'activité touristique estivale et plus généralement de l'économie azurienne dépend grandement de la desserte aérienne de notre territoire.

En outre, notre Département reste mal desservi par les infrastructures routières et ferroviaires. Seul l'aéroport permet à de nombreux azuréens de se déplacer pour des raisons familiales ou professionnelles.

Or, le groupe aérien Air France-KLM a annoncé que, cet été, seulement 35% de ses vols pour Nice seraient programmés. Cette situation est inacceptable d'autant plus que le Groupe Air France a bénéficié de très importantes aides publiques pour faire face à la crise de la Covid-19.

Les conseillers départementaux réunis en assemblée le 26 juin 2020

- alertent le ministère des transports et Air France sur les conséquences de la réduction du nombre de vols à destination de Nice et sur la politique tarifaire pour certaines liaisons à l'arrivée qui pénalisent fortement les habitants et l'activité économique.
- demandent un rétablissement des liaisons aériennes sur toutes les destinations rendues désormais possibles depuis l'aéroport Nice-Côte d'Azur.

Il est donc nécessaire, qu'Air France maintienne et accélère la reprise des dessertes à l'aéroport international Nice Côte d'Azur tout en régulant ses prix. »